

Communiqué de presse
Paris, le 10 novembre 2021

103^e Congrès des Maires de France **Les fruits et légumes frais au cœur des politiques locales**

Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais, participe à la 103^e édition du Congrès des Maires et des présidents d'intercommunalité de France qui se tiendra les 16, 17 et 18 novembre 2021, au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris. Après une année 2020 inédite (annulation en raison de la crise sanitaire), professionnels et diététiciens d'Interfel sont heureux de retrouver ce temps de dialogue essentiel avec les élus locaux, et de leur présenter les engagements de la filière des fruits et légumes frais, acteur de premier ordre au plus près des enjeux d'alimentation des territoires.

Sur le Congrès, Interfel disposera de deux espaces d'information ; l'occasion pour les élus de poser leurs questions au réseau des diététiciens, aux délégués régionaux et collaborateurs de l'Interprofession.

Des charrettes de fruits seront situées sur chacun de ces espaces, avec des distributions et dégustations invitant les visiteurs à (re)découvrir la **pomme**, la **poire** et la **clémentine**, les trois produits de saison mis à l'honneur lors de ce Congrès, avec l'aimable contribution de nos partenaires !

« Interfel accompagne au quotidien les acteurs des collectivités territoriales »

En lien direct avec des thématiques abordées lors des différents Forums et débats sur le Congrès (Education alimentaire, loi EGAlim...), Interfel distribuera aux congressistes des dépliants présentant les outils (guides, plaquettes) qu'elle met à disposition des collectivités pour les aider à répondre aux objectifs des lois EGAlim et Climat :

- Guide de développement des filières de fruits et légumes bio
- Les signes d'identification d'identité de la qualité et de l'origine dans la filière des fruits et légumes (SIQO)
- La filière fruits et légumes, moteur de l'agroécologie
- Menus végétariens
- Les recommandations pour l'achat public des fruits et légumes frais



Programme européen « Fruits et légumes à l'école » : une lettre ouverte aux Maires de France

A travers une lettre ouverte publiée dans le magazine des *Maires de France*, Interfel rappelle l'importance des enjeux d'accèsibilité et d'éducation alimentaire des jeunes générations, et renouvelle ses propositions aux pouvoirs publics pour que ce programme européen soit enfin opérationnel. L'interprofession invite les élus et responsables de la restauration scolaire à étudier la possibilité de bénéficier du programme européen Fruits et légumes à l'école.

→ [Découvrir la Lettre ouverte](#)

Salon des Maires et des Collectivités Locales

En parallèle du Congrès des Maires, Interfel participe pour la première fois au Salon des Maires et des Collectivités Locales, en partenariat avec l'AMF. Ce rendez-vous annuel national qui réunit tous les grands acteurs de la commande publique avec l'ensemble de leurs partenaires se tiendra du 16 au 18 novembre prochain.

Interfel participera à un temps fort organisé par l'Agence Bio sur le thème de la restauration collective et présentera ses propositions de [menus végétariens pour enfants et adolescents](#)

Jeudi 18 novembre à 14h30

Avec Olivier Ayçaguer, responsable du comité RHD, direction économie compétitivité filière d'Interfel En collaboration avec le collectif *Les pieds dans le plat* et le Chef Pierre-Yves Rommelaere.

Rendez-vous sur le stand de l'Agence Bio
Pavillon 2.2 – stand G07, secteur santé, social, enfance et vivre ensemble

Nos partenaires sur le Congrès des Maires

Des plaquettes de communication ainsi que des infographies comprenant les informations clés de l'ANPP (l'Association Nationale Pommes Poires) et de l'APRODEC (l'Association de Promotion et de Défense de la clémentine Corse) seront également distribuées afin de mettre à l'honneur toutes les variétés de ces beaux produits de saison ! Pour en savoir plus sur nos partenaires et leurs produits :

La clémentine

La Clémentine de Corse est l'unique **clémentine IGP produite en France**. L'Indication Géographique Protégée (IGP), label européen obtenu en 2007, garantit au consommateur l'authenticité du lien entre le produit, son territoire et un savoir-faire traditionnel. 90 % de la production (**de 23 000 à 27 000 tonnes**) est commercialisée sous IGP

« **Clémentine de Corse** ». Cette “labellisation” impose à l'ensemble des producteurs un **cahier des charges très strict**. À chaque étape de la vie du produit, de la mise en place culturelle à la mise en vente au consommateur, des contrôles sont réalisés (l'autocontrôle par les opérateurs, le contrôle interne par l'Organisme de Défense et de Gestion, le contrôle externe par l'Organisme Certificateur). **Sur les étals en novembre et décembre uniquement**, elle est reconnaissable grâce au logo IGP affiché sur les emballages, mais aussi à sa petite taille, sa belle coloration orangée légèrement verte sur le dessous, sa peau fine, lisse et brillante, et ses longues feuilles vertes effilées.

Pour en savoir plus : www.clementinedecorse.fr



Pommes et Poires

L'Association Nationale Pommes Poires (ANPP) est l'association française des producteurs de pommes et poires. Elle regroupe 300 adhérents représentant 1 300 producteurs au travers d'organisations de producteurs, de producteurs indépendants, d'expéditeurs, mais aussi de bureaux centralisateurs et de centres d'expérimentation. L'ANPP valorise le savoir-faire de ses adhérents engagés dans la Charte Qualité Vergers écoresponsables, reconnue « Certification Environnementale des exploitations agricoles » niveau 2 par le Ministère de l'agriculture en 2013. Elle représente 1 000.000 tonnes de pommes et 50.000 tonnes de poires.

Pour en savoir plus : www.lapomme.org



A propos d'Interfel :

Créée en 1976, INTERFEL, l'Interprofession des fruits et légumes frais, rassemble l'ensemble des produits issus de la filière des fruits et légumes frais. Tous les stades représentants les métiers de la filière sont représentés : production, coopération, gouvernance économique, expédition, importation/introduction, expédition/exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, INTERFEL est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

www.interfel.com / www.lesfruitsetlegumesfrais.com